

SEANCE CONSEIL MUNICIPAL

24 AOÛT 2020

Présidence : Claude HENNEQUIN, Maire

Présents : Mr POTET Aurélien, Mme SAVARY Véronique, Mr LE FAOU Joël, Mrs LANGEARD Sébastien, DENOS Patrick, Mlle BOUDIER Valérie, Mr ROBIN Nathan, Mmes DUPONT Zéline, GERVAISE Françoise, ALLIET Hélène, Mrs LECOEUR Jérémy, NOËL Laurent et LELIÈVRE Benoît.

Secrétaire de séance : Mme Véronique SAVARY

Le compte-rendu de la séance du 27 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

Mr le Maire informe tout d'abord le conseil municipal de la démission officielle de Mme Johana CHASSIGNOL du conseil municipal pour raisons personnelles.

ORGANISATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE À LA RENTRÉE :

Mr le Maire informe le conseil municipal que le restaurant « La Baratte » est disposé à prendre le relais et fournir la cantine en repas en cas d'empêchement de la cantinière Mme Christine DEROUESNE pour arrêt maladie. Mr Benoît LELIÈVRE rend compte de la commission « Cantine » du lundi 10 août au cours de laquelle les menus ont été élaborés, en présence de la cantinière, pour la période du 1^{er} septembre au 16 octobre 2020. Mr Sébastien LANGEARD suggère que pour les prochaines commissions, la présidente de l'Association des Parents d'Élèves (APE) ainsi qu'un parent d'élèves hors conseil municipal soient dorénavant invités à participer. Mme Véronique SAVARY propose que ce soit plutôt et simplement un représentant de parents d'élèves qui participe à cette commission, sans que cela ait un lien direct avec l'association qui a pour unique but de récolter des fonds pour contribuer aux sorties scolaires. Lors de la prochaine commission « Cantine », une invitation sera donc lancée auprès de parents d'élèves qui souhaiteraient éventuellement s'investir dans cette commission.

DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT À LA CLECT :

Mr le Maire propose de désigner Mme Véronique SAVARY comme délégué suppléant pour le remplacer, en cas d'empêchement, au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de communes « Coutances Mer et Bocage ». Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

PAIEMENT D'HEURES COMPLÉMENTAIRES D'UN AGENT :

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, Mme Joëlle LEMPEREUR a dû effectuer des heures complémentaires liées notamment à la désinfection des locaux. Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour procéder au règlement des heures correspondantes effectuées à cet égard.

COMPTE-RENDUS :

1) Commission « Voirie » : Mr Sébastien LANGEARD fait un compte-rendu de la commission « Voirie » du samedi 08 août 2020. Le cas du chemin rural situé au village de « La Croix » est notamment abordé. Mr Joël LE FAOU propose, avant d'entamer toute démarche définitive avec le riverain directement concerné, de se renseigner auprès du service des impôts fonciers de Coutances afin de connaître précisément la procédure à mettre en place le cas échéant. Le conseil municipal, à

l'unanimité, donne son accord pour que le maire contacte les services fiscaux avant de prendre toute décision définitive.

Par ailleurs, au cours de cette même commission, les membres ont constaté que plusieurs plaques d'égout sont à remplacer dans le bourg et au niveau du lavoir communal notamment.

2) Location des stands : Mlle Valérie BOUDIER fait remarquer que lors de la dernière location des stands de la commune par des particuliers, aucun plan ne figure au local pour expliquer aux locataires le montage de ceux-ci. Elle suggère par conséquent qu'un plan soit fait pour faciliter les prochaines locations. Le conseil municipal prend acte de cette remarque et donne son accord pour que le nécessaire soit fait en ce sens.

INFORMATION MUNICIPALE :

- Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 05 octobre à 20 h 30.